

Trois scénarios de développement des éco-activités à l'horizon 2020

Le colloque "Quel avenir pour les éco-activités en Ille-et-Vilaine à l'horizon 2020 ?" s'est tenu le 4 décembre à l'ESC de Rennes devant 150 élus et chefs d'entreprises. Il venait conclure les travaux menés par l'Observatoire de l'Economie et des Entreprises de l'Ille-et-Vilaine depuis septembre 2007. Au-delà du constat de la situation actuelle des éco-activités dans le département, ceux-ci ont porté sur l'élaboration de 3 scénarios prospectifs proposant différents modèles pour leur développement futur sur notre territoire. Ils combinent des tendances lourdes marquant l'évolution générale des éco-activités et des facteurs territoriaux spécifiques à notre département. En fin de colloque, les participants ont été invités à choisir le scénario prospectif le plus pertinent.

140 000 habitants de plus d'ici 2020

18 %, c'est le score atteint par le premier scénario. Celui-ci anticipe un développement des éco-activités porté par la dynamique locale, à la fois économique et démographique, et les besoins qu'elle engendre en matière de gestion de l'eau, de déchets, de conseil ou d'éco-habitat. Il s'appuie notamment sur des prévisions de l'INSEE faisant état d'une hausse de la population départementale de 140 000 habitants d'ici à 2020. Il s'agit essentiellement d'un développement endogène porté par un marché de proximité.

La conquête des marchés extra-départementaux

32 % des participants considèrent la deuxième approche comme la plus pertinente. Dans cette hypothèse, le degré de spécialisation atteint par certaines éco-activités de l'Ille-et-Vilaine leur permet de dépasser le marché de proximité et de vendre leurs produits et savoir-faire sur les marchés nationaux et internationaux. L'étude prospective applique ce modèle de développement à trois types d'activités, le traitement des sols de sites pollués, le marché du traitement de l'eau et la maîtrise énergétique des bâtiments. De nombreux facteurs territoriaux sont avancés pour expliquer ces spécialisations : proximité de côtes durement touchées par les marées noires et présence de nombreux ports (traitement des sols pollués), problématique régionale de la qualité de l'eau

et forte présence de l'agroalimentaire (marché du traitement et de l'ingénierie de l'eau), dépendance énergétique de la Bretagne (maîtrise énergétique des bâtiments). Et pour ces trois activités : présence d'un appareil de formation performant (EME, Université de Rennes 1, Ecole de Chimie, Agrocampus), et d'une fédération de recherche environnementale reconnue au niveau national, le CAREN. Malgré ce développement d'entreprises locales, l'Ille-et-Vilaine ne bénéficie pas vis-à-vis de l'extérieur d'une image reconnue de spécialiste dans ces trois activités.

La création d'un cluster, le développement d'un pôle d'excellence ...

Ce qui est le cas dans le troisième scénario. C'est d'ailleurs ce modèle de développement, le plus ambitieux des trois, qui recueille le plus de suffrages (50 %). Il prévoit que les acteurs institutionnels (économiques et politiques) développent des outils visant à accroître le niveau de synergie entre les entreprises, les écoles et la recherche. L'idée est aussi de faire reconnaître l'Ille-et-Vilaine comme pôle d'excellence pour chacun des trois secteurs ayant dépassé le marché de proximité : le traitement des sols de sites pollués, le marché du traitement et de l'ingénierie de l'eau et le marché de la maîtrise énergétique des bâtiments. Dans ce scénario, la création d'un cluster permet d'intensifier la mise en réseau, de stimuler la prise d'initiative de ses membres, d'orienter plus spécifiquement les programmes de recherche vers ces trois domaines et d'adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises locales. Dans le même temps, les institutions consulaires et les collectivités locales du département mettent en place une stratégie de marketing territorial visant à faire reconnaître l'Ille-et-Vilaine comme pôle d'excellence dans ces trois éco-activités. Les conséquences économiques sont importantes : développement des entreprises sur le marché hexagonal et européen, création de filiales à l'étranger et, inversement, investissements d'entreprises étrangères sur notre territoire. Des zones d'activités spécifiquement dédiées à ces secteurs sont créées. Elles constituent de véritables vitrines des savoir-faire du département dans ces éco-activités.

Ces trois scénarios ne sont évidemment pas exclusifs les uns des autres. Ils présentent plusieurs modèles d'évolution possibles des éco-activités sur notre département. La réalité future empruntera probablement à chacun d'entre eux.

